



---

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1983-1984

---

22 DECEMBRE 1983

---

## PROJET DE DECRET

CONTENANT LA DOTATION AU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE  
POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 1984 (1)

---

## RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES GENERALES,  
DU REGLEMENT ET DE LA COMPTABILITE  
PAR M. L. REMACLE

---

(1) Voir Doc. Conseil 4-II (1983-1984) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre Commission des Affaires générales, du Règlement et de la Comptabilité (1) a examiné au cours de sa réunion du 22 décembre 1983 le projet de décret contenant la dotation au Conseil de la Communauté française pour l'année budgétaire 1984.

Les articles et l'ensemble du projet de décret ne donnant lieu à aucune discussion, le projet de décret est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.

La Commission a fait confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du présent rapport.

*Le Rapporteur,*  
L. REMACLE.

*Le Président,*  
D. DUCARME.

---

(1) Ont participé aux travaux de la Commission :

MM. Ducarme (président), Bajura, Biefnot, Mme Brenez (en remplacement de M. Coëme), Mme Coorens, Mme Spaak (en remplacement de M. Defosset), MM. Grafé, Guillaume, Klein, Mme Pétry, MM. M. Remacle, Tilquin et L. Remacle (rapporteur).

Ont assisté aux travaux de la Commission :

M. Moureaux, Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française.

Des collaborateurs des Ministres de l'Exécutif de la Communauté française.

MM. Burgeon, Lagasse et Thys, membres du Conseil.